MERCREDI 26 AOUT 1896 N° 69 36me ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI & LE SAMEDI

Au numéro du samedi est joint comme annexe le *Bulletin officiel.*

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : Un an fr. 6.— Six mois fr. 3. 50
Trois mois fr. 2. 50.
Etranger : (Union postale fr. 11 50

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré* à **Martigny.**
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.
Tous les envois doivent être affranchis.

Annonces : Cantonales 15 c. la ligne
Suisses 20 c. ou
Etrangères 25 c. son espace
Réclames 50 cent. la ligne ou son espace

Pour les annonces et réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité *Haasenstein et Vogler*, à Sion, Lausanne, Genève etc.

Revue de l'Etranger

La nouvelle des fiançailles du prince de Naples avec une des filles du prince de Montenegro est désormais officielle. Le malheureux jeune héritier de la couronne d'Italie, qui avait plus de peine à trouver femme que le dernier de ses laquais, en a enfin découvert une qui consent à se dévouer, encore est-ce une princesse non catholique, une princesse orthodoxe; mais, dans le monde des rois, les changements de religion sont acceptés comme de la monnaie courante. La sœur de l'empereur d'Allemagne s'est fait catholique grecque ; une autre princesse allemande en a fait autant pour monter sur le trône de Catherine ; le prince Ferdinand a imposé le baptême orthodoxe à son fils Boris en attendant de faire de même : une fille du prince de Montenegro peut bien passer au catholicisme, ne serait-ce que pour réjouir un peu le vieillard du Vatican.

Ce mariage fera cesser les bruits que l'on faisait courir sur la santé du pauvre prince de Naples, qui ne sera complètement réhabilité dans l'opinion publique que le jour où sa femme aura donné un petit-fils à la reine Marguerite.

Ce mariage est interprété comme devant amener un rapprochement avec la Russie et partant avec la France.

***

L'Italie est dans une singulière situation vis-à-vis de Ménélik. Les hostilités sont suspendues, mais la paix n'est pas signée. Le négus s'est retiré chez lui après ses victoires, indiquant dans des termes généraux les conditions de la paix. Puis les Italiens se sont confinés en Erythrée. Notre compatriote Ilg, qui a la confiance des deux partis, chargé de négocier la paix, vient seulement, d'après les renseignements publiés par la *Nouvelle Gazette de Zurich,* d'arriver à destination.

Un incident qui pourrait tout remettre en question vient de se produire. Les Italiens ont saisi, dans les eaux de Massaouah, un navire belge portant 50,000 fusils à Ménélik. Cette prise, qui n'est pas de nature à calmer le négus, nous prouve que le roi des rois entend toujours maintenir son armée sur le grand pied de guerre. Il serait curieux qu'à un moment donné Ménélik réapparût avec ses guerriers sur les confins de l'Erythrée.

***

Le *Moniteur officiel* de l'empire allemand vient d'annoncer que le général Bronsart de Schellendorf, ministre de la guerre, vient d'être relevé de son poste et remplacé par le général de Gossler, commandant la 25e division. Est-ce une disgrâce ? Les avis sont partagés. Ce qui est vrai, c'est que le ministre était depuis longtemps en butte aux attaques de la *camarilla* qui s'agite autour de l'empereur. Son attitude dans la question de la réforme du Code pénal de l'armée lui avait valu de nombreuses inimitiés dans l'aristocratie militaire. Pour amortir le coup, l'empereur offre au général de sérieuses compensations.

***

Le fameux explorateur Nansen est de retour de son voyage au Pôle Nord. Il n'a pas atteint le pôle, mais il a néanmoins poussé très loin son exploration.

Nansen n'a pas atteint le pôle comme il l'espérait : il s'est élevé jusqu'au 86°14' de latitude, alors que l'exploration qui avait été le plus près du pôle avant lui, celle du lieutenant Greely, avait dû s'arrêter par 83°24' de latitude, à l'extrême nord du Groenland. L'expédition Nansen n'a pas découvert de terres nouvelles au nord du 82e degré. Sa pointe la plus septentrionale a même dû être faite en traîneau, sur les glaces de la mer arctique, le *Fram*, navire qui le portait, n'ayant été poussé que jusqu'au 84e degré de latitude par le courant sur lequel Nansen comptait pour le porter au pôle.

Quoique Nansen n'ait pas atteint le pôle, son expédition constitue un immense pas en avant. Il mérite autant d'admiration pour l'intelligente préparation de cette exploration que pour le courage avec lequel il l'a accomplie, surtout pendant cette prodigieuse marche sur la banquise, qu'il a commencée en mars 1895, poussée jusqu'au delà du 86e degré de latitude, pour revenir bien loin au sud hiverner sur la terre de François-Joseph.

***

A la suite de la découverte d'une conspiration séparatiste dans les Philippines, la police a arêté à Madrid deux industriels, dont un Français, ainsi qu'un médecin et le secrétaire du cercle hispano-philippine. Les personnes arrêtées nient que le cercle et le Grand-Orient s'occupent de politique.

Des précautions ont été prises dans toute

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » 18

LA TULIPE NOIRE

Le même soir, le principal magistrat reçut la dépêche; à l'instant même il convoqua ses collègues pour le lendemain matin. Le lendemain matin ils s'étaient réunis, avaient décidé l'arrestation et avaient remis l'ordre, afin qu'il fût exécuté, à maître van Spennen, qui s'était acquitté, comme nous avons vu, de ce devoir en digne Hollandais, et avait arrêté Cornélius van Baerle juste au moment où les orangistes de la Haye faisaient rôtir les morceaux des cadavres de Corneille et de Jean de Witt.

Mais, soit honte, soit faiblesse dans le crime, Isaac Boxtel n'avait pas eu le courage de braquer ce jour-là son télescope, ni sur le jardin, ni sur l'atelier, ni sur le séchoir.

Il savait trop bien ce qui allait se passer dans la maison du pauvre docteur Cornélius pour avoir besoin d'y regarder.

Il ne se leva même point lorsque son unique domestique, qui enviait le sort des domestiques de Cornélius, non moins amèrement que Boxtel enviait le sort du maître, entra dans sa chambre. Boxtel lui dit :

— Je ne me lèverai pas aujourd'hui, je suis malade.

Vers neuf heures, il entendit un grand bruit dans la rue et frissonna à ce bruit; en ce moment, il était plus pâle qu'un véritable malade, plus tremblant qu'un véritable fiévreux.

Son valet entra; Boxtel se cacha dans sa couverture.

— Ah ! monsieur, s'écria le valet, non sans se douter qu'il allait, tout en déplorant le malheur arrivé à van Baerle, annoncer une bonne nouvelle à son maître; ah ! monsieur, vous ne savez pas ce qui se passe en ce moment ?

— Comment veux-tu que je le sache ? répondit Boxtel d'une voix presque inintelligible.

— Eh bien ! dans ce moment, monsieur Boxtel, on arrête votre voisin Cornélius van Baerle comme coupable de haute trahison.

— Bah ! murmura Boxtel d'une voix faiblissante, pas possible !

— Dame ! c'est ce qu'on dit, du moins ; d'ailleurs, je viens de voir entrer chez lui le juge van Spennen et les archers.

— Ah ! si tu as vu, dit Boxtel, c'est autre chose.

— Dans tous les cas, je vais m'informer de nouveau, dit le valet, et soyez tranquille, monsieur, je vous tiendrai au courant.

Boxtel se contenta d'encourager d'un signe le zèle de son valet.

Celui-ci sortit et rentra un quart d'heure après.

— Oh ! monsieur, tout ce que je vous ai raconté, c'est la vérité pure.

— Comment cela ?

— M. van Baerle est arrêté, on l'a mis dans une voiture et on vient de l'expédier à la Haye.

— A la Haye ?

— Oui, où, si ce que l'on dit est vrai, il ne fera bon pas pour lui.

— Et, que dit-on ? demanda Boxtel.

— Dame ! monsieur, on dit, mais cela n'est pas bien sûr, on dit que les bourgeois doivent être à cette heure en train d'assassiner monsieur Corneille et monsieur Jean de Witt.

— Oh ! murmura ou plutôt râla Boxtel en fermant les yeux pour ne pas voir la terrible image qui s'offrait sans doute à son regard.

— Diable ! fit le valet en sortant, il faut que mynheer Isaac Boxtel soit bien malade pour n'avoir pas sauté en bas du lit à une pareille

l'Espagne pour empêcher la circulation de placards anarchistes. La police a fait des perquisitions dans une imprimerie anarchiste et a opéré deux arrestations. Un groupe de femmes a essayé de manifester à l'occasion du départ de troupes pour Cuba. La gendarmerie et la cavalerie ont dispersé ce groupe et ont opéré cinq arrestations. Les autres femmes ont suivi les détenues en jetant des pierres à la police.

A Bunol 14 républicains ont été arrêtés.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat.

Les travaux à exécuter à la route de Champlan rière Sion sont adjugés aux nommés Jacquier François-Germain, à Granois, et Luyet Joseph à Drone, avec le rabais de 2 %.

***

Le Conseil d'Etat décide en principe de se prononcer pour le maintien de l'Ecole de droit et de présenter un message dans ce sens à la prochaine session du Grand-Conseil.

***

M. A Chappaz, avocat à Martigny, est nommé professseur à l'Ecole de droit.

***

M. P. Bourdin, d'Herémence, étudiant en droit, est nommé secrétaire au Département de Justice et police, en remplacement de M. Jean-Charles de Courten, nommé greffier de la Cour d'Appel.

***

M. l'ingénieur Stockalper est délégué pour étudier les travaux de réparation et de consolidation à faire au pont de Grengiols.

***

Le Conseil d'Etat décide d'accepter l'offre de vente qui lui est faite par la direction du Musée suisse de Zurich, d'un missel en parchemin du XV^e^ siècle, provenant de l'église de Choêx, et acheté à Londres.

***

Il est prononcé une amende de 20 fr. contre N. N., à X..., pour contravention à la loi sur les autels, pour avoir ouvert une auberge-pension sans l'autorisation de l'Etat.

***

A la demande de la commune de Savièse, est déclarée d'utilité publique l'expropriation d'une parcelle de vigne et vague, pour faciliter le contour de la chaussée au pont de la route de Champlan.

***

M. Ed. de Cocatrix, géomètre à Sion, est désigné comme expert de l'Etat.

***

Il est prononcé une amende de 30 fr. contre deux entrepreneurs, pour avoir vendu à leurs ouvriers du vin artificiel comme vin naturel.

***

Le Conseil d'Etat accorde son homologation au règlement de jouissance des avoirs bourgeoisiaux de la commune de Täsch, sans réserve de la suppression de l'art. 3.

Martigny. — Un vol a été commis dernièrement dans un magasin de notre ville, qui dénote une rare audace. Au moment où le propriétaire avait son attention détournée par un autre travail, un individu, client de l'établissement, s'est emparé de deux billets de 50 francs laissés sur le comptoir. Immédiatement appréhendé, le voleur a fait des aveux complets et restitué la somme volée avec une assez mauvaise grâce. Pour un délit aussi flagrant, il n'a eu à subir que trois heures de prison préventive. Il nous semble que cette action méritait une peine un peu plus forte.

***

Le Tir de Martigny est fixé cette année au samedi 5 et dimanche 6 septembre.

Tout l'annonce comme devant être très réussi ; aussi espérons-nous que nos amis, tant du Valais que du canton de Vaud, viendront nombreux nous rendre visite ; il est superflu de dire qu'ils sont assurés d'une cordiale réception.

Brigue. — Une voiture postale supplémentaire qui descendait à grand train la route de la Furka, derrière la diligence ordinaire, a versé jeudi du haut du rocher de la Fluhenkapelle, à 5 kilomères de Brigue, sur la rive du Rhône.

Les voyageurs et le postillon, un vieil Italien, ont tous été plus ou moins grièvement blessés. Un jeune garçon et un voyageur plus âgé, qui ont eu la tête toute contusionnée et de nombreuses blessures sur le corps sont en traitement à Brigue. La voiture a été complètement brisée.

Ce n'est pas la première fois que semblable accident arrive à cet endroit de la route. Si la voiture avait versé un peu plus bas, elle serait tombée dans le Rhône, qui est actuellement très gros.

Souste. — M. Rocco, inspecteur fédéral pour les mines, est tombé de cheval au col de Forclettaz, sur le chemin des mines de Kaltenberg, dans la vallée de Tourtemagne.

M. Rocco s'est fait des blessures et des contusions qui ne donnent lieu à aucune crainte grave, mais qui l'ont obligé néanmoins à se faire transporter à l'Hôtel du Glacier de Tourtemagne, à Meiden, où il est actuellement encore.

Chasse. — Le Conseil fédéral a mis à ban pour cinq ans, les disctricts suivants dans notre canton :

Mont-Pleureur, Mont-Blanc de Cheillon, Mont-Dolent, Col de Balme, Vald'Illiez.

Voici les délimitations des territoires mis à ban :

1. District du Mont-Pleureur et du Mont-Blanc de Cheillon. Le torrent de Chenaz, dès son embouchure dans la Dixence jusqu'à la Rosa-Blanche ; de là le torrent qui traverse l'alpe de Sevreu et se jette dans la Dranse en face de Fionnay ; le cours de la Dranse jusqu'à la Grande-Chermontane, l'écoulement du glacier de Fenêtre jusqu'à ce glacier, le bord occidental du glacier de Fenêtre jusqu'à la frontière italienne ; cette frontière jusqu'au glacier du Mont-Collon par le Petit Mont-Collon, le glacier de Ruibez, la Ruinette, le Pigne d'Arolla jusqu'au glacier du Durand ; le bord est de ce glacier jusqu'à la Dixence et le cours de celle-ci jusqu'à l'embouchure du torrent de Chenaz.

2, District du Mont-Dolent et du col de Balme : De l'arête du Mont-Dolent à l'est par la Maya et le Netiva jusqu'à la Dranse de Ferret, en face du hameau de la Folly, le long de la rive gauche jusqu'à Son-la-Proz ; de là la route jusqu'à Orsières.

Le territoire de Vald'Illiez était déjà mis à ban précédemment.

Exposition Nationale
DE GENÈVE

Suite de la liste des récompenses obtenues par les exposants valaisans :

Section IV

VINS

Mentions honorables

4750. Massard Jules, Chamoson, vins vieux.

---

nouvelle.

En effet, Isaac Boxtel était bien malade, malade comme un homme qui vient d'assassiner un autre homme.

Mais il avait assassiné cet homme dans un double but ; le premier était accompli ; restait à accomplir le second.

La nuit vint. C'était la nuit qu'attendait Boxtel.

La nuit venue il se leva.

Puis il monta dans son sycomore.

Il avait bien calculé : personne ne songeait à garder le jardin ; maison et domestiques étaient sans dessus dessous.

Il entendit successivement sonner dix heures, onze heures, minuit.

A minuit, le cœur bondissant, les mains tremblantes, le visage livide, il descendit de son arbre, prit une échelle, l'appliqua contre le mur, monta jusqu'à l'avant-dernier échelon et écouta.

Tout était tranquille. Pas un bruit ne troublait le silence de la nuit.

Une seule lumière veillait dans toute la maison.

C'était celle de la nourrice.

Ce silence et cette obscurité enhardirent Boxtel.

Il enjamba le mur, s'arrêta un instant sur le faîte ; puis, bien certain qu'il n'avait rien à craindre, il passa l'échelle de son jardin dans celui de Cornélius et descendit.

Puis, comme il savait à une ligne près l'endroit où étaient enterrés les caïeux de la future tulipe noire, il courut dans leur direction, suivant néanmoins les allées pour n'être point trahi par la trace de ses pas, et, arrivé à l'endroit précis, avec une joie de tigre, il plongea ses doigts dans la terre molle.

Il ne trouva rien et crut s'être trompé.

Cependant la sueur perlait instinctivement sur son front.

Il fouilla à côté : rien.

Il fouilla à droite, il fouilla à gauche : rien.

Il fouilla devant et derrière : rien.

Il faillit devenir fou, car il s'aperçut enfin que dans la matinée même la terre avait été remuée.

En effet, pendant que Boxtel était dans son lit, Cornélius était descendu dans son jardin, avait déterré l'oignon, et comme nous l'avons vu, l'avait divisé en trois caïeux.

Boxtel ne pouvait se décider à quitter la place. Il avait retourné avec ses mains plus de dix pieds carrés.

Enfin il ne lui resta plus de doute sur son malheur.

Ivre de colère, il regagna son échelle, enjamba le mur, ramena l'échelle de chez Cornélius chez lui, la jeta dans son jardin et sauta après elle.

Tout à coup il lui vint un dernier espoir.

C'est que les caïeux étaient dans le séchoir.

Il ne s'agissait que de pénétrer dans le séchoir comme il avait pénétré dans le jardin.

Là il les trouverait.

Au reste, ce n'était guère plus difficile.

Les vitrages du séchoir se soulevaient comme ceux d'une serre.

Cornélius van Baerle les avait ouverts le matin même et personne n'avait songé à les fermer.

Le tout était de se procurer une échelle assez longue, une échelle de vingt pieds au lieu de douze.

Boxtel avait remarqué dans la rue qu'il habitait, une maison en réparation ; le long de cette maison une échelle gigantesque était dressée.

Cette échelle était bien l'affaire de Boxtel, si les ouvriers ne l'avaient point emportée.

Il courut à la maison, l'échelle y était.

Boxtel prit l'échelle et l'apporta à grand'peine dans son jardin ; avec plus de peine encore, il la dressa contre la muraille de la maison de Cornélius.

Orsat Alphonse, Martigny, vins vieux.
Cornut, Oscar, Martigny, Fendant n.
Morand Jules, » »
Vve Louis Saudan, Martigny, rap. r. n.
Bender Jean-Etienne, Fully. Arvine v.
Lepdor Eugène, Martigny, Fendant n.
Sauthier Albert, Charrat, Fendant n.
Bioley Benjamin, Martigny-Bourg, Fendant n.
Darbellay Albert, Martigny-Bourg, Fendant n.
Richard Maurice, Mex, Fendant n.
Rappaz Jean-Pierre, Evionnaz, Fendant n.
Emile Pignat, Vouvry, Evouettes n.
Victor Cornut, » »
4788. Serment et Müller, Sierre, Fendant n.

Section V

INDUSTRIE LAITIÈRE

Médaille de bronze

4900. Gard frères et François Bruchez, Bagnes (fourneau en pierre ollaire pour chauffage des caves à fromage).

Section VI

APICULTURE

Médailles de bronze

4989. Oberwalliser Bienenzuchtverein, Leuk (et prix de 3e classe frs 80).
5018. Section du Valais de la Société romande d'apiculture (et prix de 3e classe fr. 70).

Mention honorable

4963. Maurice Pellouchoud, Bagnes.

GROUPE 40. — HORTICULTURE

INDUSTRIE HORTICOLE

Mention honorable

5047. L. Arlettaz, Sembrancher (bordures de jardins en dalles du Valais).

GROUPE 41. — SYLVICULTUBE

Médaille de bronze

5134. Administration forestière du Valais (plans d'aménagement ; lois, règlements, ordonnances. Plans des travaux de défense contre les avalanches).

Mention honorable

5172. Charles Claret, Martigny-Bâtiaz (fabricant de socques).

GROUPE 42. — ALIMENTATION, BOISSONS ET STIMULANTS

Section III

CONSERVES

Médaille d'or

5323. Société de conserves de la vallée du Rhône, Saxon (avec mention spéciale du Jury pour l'amélioration du sol et de l'agriculture dans le Valais).

Sous-Section C

LIQUEURS

Médailles de bronze

5530. Louis Morand, Martigny.
5533. Pellissier frères, St-Maurice.

Mention honorable

5441. C. Bompard, Martigny.

Sion, 10 août 1896.

Département de l'Intérieur.

Nouvelles des Cantons.

VAUD. — Un jeune homme des environs de Vevey, ayant fait la connaissance d'une cuisinière de cette ville, sut si bien entrer dans l'intimité de cette personne, que le mariage fut décidé. Ayant pleine confiance en son fiancé, la future épouse lui remit un jour la clef de sa chambre pour y aller chercher différents objets dont il avait besoin ; celui-ci en profita pour enlever une somme assez rondelette, avec laquelle il allait faire la noce, mais pas la bonne, à l'Exposition de Genève. Une fois la somme dépensée, cet individu ne trouva rien de mieux à faire que de venir se rendre dans les prisons du district de Vevey pour s'y reposer des fatigues du voyage et de la...noce... sans la mariée.

L'épilogue de cette affaire se déroulera sûrement devant le tribunal de police.

Nouvelles de l'Etranger.

Italie.

Le roi a annoncé à M. di Rudini, en le chargeant de le communiquer au Conseil des ministres, que les fiançailles du prince de Naples et de la princesse Hélène de Montenegro ont été célébrées mardi à Cettigné.

M. di Rudini a aussitôt annoncé aux préfets cet heureux événement et leur a fait savoir que le roi désirait que les administrations municipales s'abstinssent de célébrer à cette occasion des fêtes pouvant entraîner des charges pour le Trésor public.

La date du mariage sera fixée plus tard ; seules, les familles des deux époux assisteront à la cérémonie nuptiale.

Les fiançailles ne seront annoncées officiellement qu'à la fin de la semaine.

Allemagne.

Les journaux allemands font grand bruit d'un incident qui se serait passé, il y a quelques jours, aux environs de la Schlucht. Plusieurs soldats d'un bataillon de chasseurs français auraient franchi la frontière entre la Schlucht et le lac du Sulzeren, et dans une ferme qu'on appelle « Schupfern » auraient enlevé et emporté l'uniforme du fils du fermier, réserviste dans l'armée allemande.

Les journaux allemands qualifient ce fait de vol et demandent que les autorités militaires françaises punissent les coupables.

Scandinavie

On sait que l'Union scandinave est une chose qui n'existe guère que de nom.

Norvégiens et Suédois sont depuis quelques années aussi peu unis que possible, à tel point que le mot de guerre a plus d'une fois déjà été prononcé.

Le roi Oscar, à la gare de Stœren, sortait du buffet et montait sur la plate-forme de son wagon-salon. L'hymne national finissait, et les chanteurs se préparaient à se couvrir, lorsque le roi remarqua parmi les spectateurs un paysan qui était resté couvert. De sa main il lui jeta bas son chapeau.

Cet incident a produit une très mauvaise impression, dit-on, parmi la population norvégienne, d'autant plus que le paysan en question n'a pas de convictions politiques prononcées et n'avait nulle intention d'offenser le roi.

Turquie.

Les affaires de Crète ne paraissent pas à la veille de s'arranger. On télégraphie de La Canée que Zihni Pacha, dans une première entrevue qu'il a eue avec les députés chrétiens, tout en les assurant des bonnes dispositions du sultan, leur a annoncé le refus par celui-ci d'accueillir leurs revendications, parce qu'elles portent atteinte à son droit de suzeraineté, et les a engagés à en formuler d'autres. Les députés ont répondu qu'ils ne pouvaient se départir de leurs demandes premières, et ils ont exprimé l'espoir que Zihni Pacha n'avait pas apporté une réponse définitive de Constantinople ; autrement, ont-ils dit, il serait impossible de discuter plus longtemps, le besoin de mesures immédiates se faisant sentir. Zihni Pacha a annoncé qu'il communiquerait cette réponse de la Porte.

Il est probable que quand le Comité révolutionnaire aura connaissance du résultat de l'entrevue, il proclamera l'union de la Crète à la Grèce.

En attendant, M. Petrokoulali, député de Sparte, a débarqué à la côte orientale de Crète, 300 volontaires grecs et crétois, approvisionnés de munitions de guerre et possédant deux canons Krupp de campagne.

Faits divers.

M. Pierre Gifflard parle dans le *Petit Journal* d'un jeune inventeur de 25 ans, M. Léo Bollée, qui vient de présenter à l'Institut une machine à calculer les chiffres les plus formidables, dans l'espace d'une seconde, et sans erreur possible. Les savants en ont été émerveillés et ont demandé la croix de la Légion d'honneur pour M. Bollée. L'inventeur est allé faire une démonstration au *Petit Journal* ; il a été chaudement félicité par M. Marinoni dont on sait la compétence en mécanique. En trois secondes, M. Bollée a effectué une multiplication de dix chiffres par un autre nombre de dix chiffes. Toutes les opérations peuvent être faites ; les racines carrées peuvent être obtenues d'une façon automatique ; enfin, la machine prévient par son arrêt lorqu'on lui demande un calcul impossible.

L'échelle atteignait juste au vasistas.

Boxtel mit une lanterne sourde tout allumée dans sa poche, monta à l'échelle et pénétra dans le séchoir.

Arrivé dans ce tabernacle, il s'arrêta, s'appuyant contre la table ; les jambes lui manquaient, son cœur battait à l'étouffer.

Là, c'était bien pis que dans le jardin : on dirait que le grand air ôte à la propriété ce qu'elle a de respectable ; tel qui saute par-dessus une haie ou qui escalade un mur, s'arrête à la porte ou à la fenêtre d'une chambre.

Dans le jardin, Boxtel n'était qu'un maraudeur ; dans la chambre, Boxtel était un voleur.

Cependant, il reprit courage : il n'était pas venu jusque-là pour rentrer chez lui les mains nettes.

Mais il eut beau chercher, ouvrir et fermer tous les tiroirs. et même le tiroir privilégié où était le dépôt qui venait d'être si fatal à Cornélius ; il trouva étiquetées comme dans un jardin des plantes, la Joannis, la Witt. la tulipe bistre, la tulipe café brûlé ; mais de la tulipe noire ou plutôt des caïeux où elle était encore endormie et cachée dans les limbes de la floraison, il n'y en avait pas de trace.

Et cependant sur les registres des graines et des caïeux tenus en partie double par van Baerle avec plus de soin et d'exactitude que le registre commercial des premières maisons d'Amsterdam, Boxtel lut ces lignes :

« Aujourd'hui 20 août 1672, j'ai déterré l'oignon de la grande tulipe noire que j'ai séparé en trois caïeux parfaits. »

— Ces caïeux! ces caïeux! hurla Boxtel en ravageant tout dans le séchoir, où les a-t-il pu cacher ?

Puis tout à coup se frappant le front à s'aplatir le cerveau.

— Oh ! misérable que je suis ! s'écria-t-il ; ah ! ah ! trois fois perdu Boxtel, est-ce qu'on se sépare de ses caïeux, est-ce qu'on les abandonne à Dordrecht quand on part pour la Haye, est-ce que l'on peut vivre sans ses caïeux, quand ces caïeux sont ceux de la grande tulipe noire ! Il aura eu le temps de les prendre, l'infâme ! il les a sur lui, il les a emportés à la Haye !

C'était un éclair qui montrait à Boxtel l'abîme d'un crime inutile.

Boxtel tomba foudroyé sur cette même table, à cette même place où quelques heures auparavant l'infortuné Baerle avait admiré si longuement et si délicieusement les caïeux de la tulipe noire.

(A suivre).

Exposition nationale suisse

GENÈVE 1896 — OUVERTE A PARTIR DU 1er MAI

Pour connaître les conditions de **transport, taxes d'entrée, logement et nourriture** des visiteurs, s'adresser à **Chancellerie de l'Exposition** ou à **M. Jules CHAPALAY**, président de la Commission de publicité, à **Genève.**

Un **jeune homme** intelligent pourrait entrer de suite comme *apprenti* à l'imprimerie J. BEEGER, à Sion. — Bonnes conditions.

Tir de Martigny

Le tir annuel de Martigny aura lieu les 5 et 6 septembre prochain.

Tir pour armes des calibres 10,4 mm. 7,5 mm.

Les amateurs y sont cordialement invités. *Le Comité.*

LE TANNERIN

est le meilleur conservateur des pantalons de cuir pour la cavalerie, des courroies de l'infanterie, des harnais, des articles de sellerie, dessus des voitures, etc:

MODE D'EMPLOI : Le cuir doit être d'abord complètement nettoyé, Lorsqu'il est sec, on étend le Tannerin dessus en petite quantité avec une petite brosse propre. Lorsque le Tannerin est sec, il vant mieux frotter les grandes surfaces avec un torchon de laine, les petites surfaces et les coutures avec une brosse douce. Le brillant paraît de suite et ne s'enlève même pas avec l'eau. Le cuir entretenu de cette façon avec le Tannerin ne salit ni les mains, ni les vêtements, ni les gants. Le Tannerin rend le cuir très souple, et le conserve ; il est garanti libre de toutes substances acides. Le graissage avec les ingrédients employés jusqu'à présent, le noir et le vernis sont absolument inutiles. Il est donc de tonte évidence que l'entretien du cuir avec le Tannerin est considérablement simplifié.

Inventeurs et seuls fabricants :

F. TANNER & Cie, Frauenfeld (Suisse)

Moteurs à Pétrole

SYSTÈME CAPITAINE

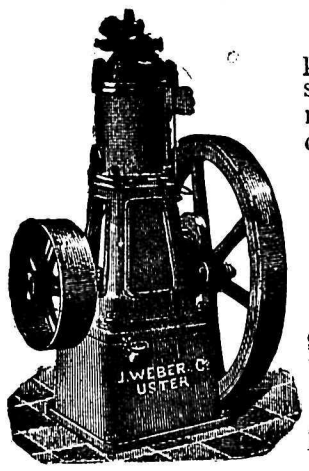

La meilleure construction éprouvée par la pratique. Plus de 4000 moteurs en marche. Consommation de pétrole la plus faible. Mise en marche la plus rapide. Prenant peu de place, construction robuste.

Les plus bas prix. — Garantie.

Construits par

J. WEBER & Cie

ateliers de construction et fonderie à USTER.

Agence générale pour les cantons de Berne Soleure, Neuchâtel, Fribourg, Vaud, Genève et Valais.

Comptoir industriel de Berne **A. Schopfer.**

LOTERIE

de l'Exposition Nationale Suisse

UN franc le billet

Gros lot d'une valeur de fr. 25,000

Agent général pour la vente des billets dans le canton du Valais :

MM. Closuit frères et Cie, à Martigny

Sous agents :

Bouveret, M. Brouzoz au Kiosque ; Vouvry, M. Emile Berthod ; Monthey ; M. Delacoste-Delherse ; St-Maurice, M. Louis Rouge, négt ; Fins-Hauts, M. François Lugon ; Salvan, M. Jules Bochatey ; Chamoson, M. Farquet, receveur ; Sion, M. Alfred Luy. nég. ; Bramois, M. Henri *Gay*, nég. ; Saxon. M. Henri Volluz.

Imprimerie J. BEEGER, Sion

Travaux d'impression en tous genres

PRIX MODÉRÉS.

Exposition - Genève 1896

Restaurant du Parc des Beaux-Arts

à droite de l'entrée principale

TABLE D'HOTE

MATIN : 3 fr. 25, vin compris, SOIR : 3 fr. 50, vin compris

F. EXCOFFIER
ex-restaurateur à Paris.

PASCHOUD FRÈRES & Cie
négts en vins et propriét. à Vevey

300 places **Cantine** 300 places

Repas depuis 1 fr. 30 sans vin

Arrangement pour sociétés, pensionnats, écoles, etc.

THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT. — TÉLÉPHONE 3148

LES ANNONCES

POUR LE VÉRITABLE

MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL

pour l'année 1897

Almanach historique, fondé en 1708

190me année

doivent être adressées au plus tôt aux soussignés, régisseurs de la partie des Annonces

HAASENSTEIN & VOGLER

Agence de publicité, SION

Grande baisse sur les cafés

5 Kil. Santos, fin	Fr.	9. 20
5 Kil, Campinas, extra beau		10 40
5 Kil. café perlé, extra fin		12.20

J. WINIGER, Boswyl (Argovie).

Toutes **obligations à primes** suisses et étrangères sont continuellement achetées et vendues par **O. Hosé**, à **Genève**, la plus ancienne maison en Suisse dans ce genre. — **Billets de l'Exposition**, avec rabais aux revendeurs. — Ordres de bourse. — **Actions de mines.** — Renseignements. — Editeur du journal des tirages « **La Récapitulation** », paraissant 3 fois par mois.

Poulailler

mélèze avec étable pour chèvres et pigeonnier, *à vendre* à de bonnes conditions. S'adresser sous chiffre P. 10055 L. à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Sion* qui indiquera.

On demande

un bon ouvrier menuisier

chez *Joseph BERINI* à *Collombey.*

Entrée immédiate.

AUX SOCIÉTÉS DE CHANT

25 CHŒURS d'HOMMES

de divers degrés de force.

Prix : 30 cts. — par 20 exempl. 25 cts.

CHŒURS MIXTES

Prix : 40 cts. — par 20 exempl. 30 cts.

3 CANTATES

Grandson — Davel — Pestalozzi

pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes et écoles.

Prix : 40 cts. — par 20 exempl. 30 cts.

Envoi du catalogue et de spécimens sur demande.

S'adresser à l'auteur :

Henri Giroud

à Ste CROIX (Vaud).